

Aux armes !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206700>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur les poreaux fondants, la saucisse juteuse
Pleure sa liqueur rose en filets onctueux,
Calme, elle attend son sort, victime savoureuse,
A la fourchette offrant ses flancs majestueux. ■

On attaque. — Aussitôt ce ne sont que délices,
Que cris : « Ah ! que c'est bon, quel merveilleux
[manger !]

Amis, que l'avenir vous comble de saucisses,
Et peuple de poreaux le jardin potager !

Alfred Dufour,

Ces vers sont extraits d'une plaquette éditée par la librairie Eggimann et C^e, à Genève, et portant pour titre : *Tsi nô*, rimes vaudoises, lues à la soirée vaudoise du 20 janvier 1910, à Genève. L'auteur y célèbre avec une spirituelle bonhomie et sans prétention aucune la « gloire culinaire » du canton de Vaud. Il n'est vraiment meilleur moyen pour se mettre en appétit que de feuilleter ces pages.

A L'ÉCOLE

C'est une drôle de petite école que celle dont l'image flotte parmi les brumes de mes plus lointains souvenirs. Quand j'en invoque la vision presque effacée, j'aperçois vaguement des bancs de bois, des profils d'enfants dont aucun n'a conservé la moindre précision, la vieille figure ridée de la maîtresse en robe grise, et, plus nette, une autre figure, celle d'une grande jeune fille, qui en ce temps-là devait avoir au moins seize ans, et dont je devins bientôt, malgré ma jupe enfantine, le « petit mari. » Je ne distingue pas ses traits, à la distance des années ; mais il me semble que je me rappelle très bien sa grande douceur, la douceur de ses yeux qui se posaient sur moi, celle de ses mains quand elle les passait dans mes cheveux, celle de sa voix qui me disait toujours des choses raisonnables. Je la suppliai de me promettre qu'elle m'attendrait : car j'étais trop petit pour songer sérieusement à l'épouser tout de suite ; je pensais que je grandirais sans qu'elle vieillît : toute la question, c'était de gagner du temps et d'écarter les prétendants possibles. Elle promettait. Il est probable qu'elle n'aurait point tenu sa promesse et m'aurait appris, avant l'âge, à connaître cette perfidie féminine dont j'ai plus tard tant entendu parler dans les romans. Mais elle est morte : je l'ai beaucoup pleurée, et bien longtemps j'ai pensé à elle avec tendresse.

Je ne me souviens de rien de ce que je pus apprendre à cette école, c'est à peine si un murmure confus de B-A-BA bourdonne à mon oreille. En revanche, je suis très sûr que ce fut en m'y rendant, porté par ma bonne, que je vis la première neige. J'en touchai. On m'en fit des boules. Jamais, dans la suite, aucun phénomène ne m'a causé un tel étonnement...

...Et voici une autre école que je me rappelle beaucoup mieux.

Oh ! qu'elle était agréable, celle-là !

On arrivait le matin, pas trop tôt, dans une longue salle aux parois garnies de cartes. On s'asseyait autour d'une table, petits garçons, petites filles. Pendant une demi-heure, une heure au plus, on travaillait gentiment, à des choses faciles, telles que les quatre règles ou la géographie élémentaire. Puis on sortait, pour la récréation, sur la « Promenade ». Et la récréation durait toute la matinée. Sur nos têtes, le vent léger agitait les feuilles des platanes. Le féérique paysage du Léman servait de cadre à nos jeux, et l'on nous faisait constater, par le temps clair, la frappante ressemblance du Mont-Blanc avec le profil de Napoléon. L'après-midi, quand il faisait beau, nous allions courir sur les belles routes qui longent le lac, et nous cueillions des fleurs ou poursuivions des papillons. Il y avait les dix heures et les goûters qui jouaient aussi un grand rôle dans notre existence. Nous partagions nos pommes et no-

tre chocolat : et ainsi, il se formait entre nous de solides amitiés. Rarement les jeux dégénéraient en batailles : la maîtresse y mettait bon ordre, car elle avait sur nous une grande autorité. Nous l'aimions tous. Notre plus grande peine eût été de lui en causer, et jamais elle ne punissait.

Je pense souvent à vous, ô bonne demoiselle ! Je ne sais plus si vous m'avez enseigné beaucoup de choses utiles. Peut-être que non, car votre art consistait à nous faire faire à tous, garçons et filles, des travaux de mains, tels que couture ou tapisserie, auxquels les hasards de la vie m'ont obligé depuis à renoncer. Mais je vous dois ceci : que ma petite enfance a ignoré l'horreur des manuels stupides, de la routine aveugle et de la discipline cruelle des écoles publiques ; qu'au moment où l'esprit découvre les grandes lois du monde, le travail m'est apparu comme la plus agréable des distractions ; que j'ai senti, avant de la comprendre, combien les papillons sont plus intéressants que la grammaire, et l'orthographe ne causera jamais à personne des joies aussi vives que les violettes des haies. Je vous dois une foule d'impressions charmantes sur la nature, sur les êtres, sur les choses, qui ont déposé dans mon cœur un levain de bienveillance et de candeur dont la provision n'est pas encore tout à fait épuisée. Et de tout cela je vous ai une reconnaissance infinie.

Je vous dois aussi un triomphe inoubliable, à l'unique examen qu'il y eut à votre école.

Vous aviez mandé, pour la circonstance, le père d'un de nos camarades. Il était pasteur, ce qui nous effrayait beaucoup. Mais il était d'une rayonnante bonté, et sa seule pensée fut de faire plaisir à quelques-uns de ces petits enfants qu'affectionnait son Maître. Il nous adressa des questions très faciles. Il me demanda combien faisaient deux et deux, et quelle était la capitale de la France : et comme ces questions ne dépassaient point mon horizon et que j'y répondis avec exactitude, il s'extasia sur mon savoir. Mes condisciples ne furent ni moins brillants, ni moins complimentés. Et à la fin, nous vîmes arriver, apportés par un vrai pâtissier, en tablier blanc, une énorme corbeille pleine de bonbons, des bouteilles de sirop et de limonade, et des fruits. Ce fut une fête comme nous n'en avions jamais connue. Il y eut, le lendemain, plusieurs indigestions.

Avec quels regrets, un peu plus tard, je quittai la chère petite école pour le collège ! Je l'aimais tant que j'y retournai à plusieurs reprises, pendant les vacances. Même, une fois, j'y dirigeai à mon tour un examen : et j'en abusai pour mettre au premier rang une petite fille qui ne savait rien, mais qui me plaisait beaucoup.

EDOUARD ROD.

SAMELON ET SÈ DUVE FENNE

Po boun'homme, Samelon ein étai on tot bon. De pllie brava dzein que li, n'ein cougnâisso rein que ion et oncora su pas su que n'ê pas z'on z'u mort.

L'avâi étâ maryâ dou coups. Lo premi iâdzo avoué la Luise (Luison, quemet l'ai desâi) et que l'avâi étâ rido benhirâzoa avoué li, po cein que Samelon l'étai on homme que tote lè fenne l'amâvant bin. L'étai on boccon fennet et coudenâi. Ma tot parâi, la poëra Luison l'a faliu veni malade et pu çosse et pu cein, que quauque dzo aprî, crac... lo brâvo Samelon allâve à sa por-suite ô cemetfiro.

L'a faliu ein retrovâ iena et l'ê tsesâ su onna certain Suzon que l'a assebin étâ conteinta avoué li et que l'ê veniâte à mourî quemet l'au-tra.

Quand Samelon l'a z'u vu que lo bon Dieu l'ai voliâve tote sè fenne, ein a min reprâ et l'a dè-morâ tot solet tant qu'âo momeint que l'ê ve-

niâ malado assebin et que l'a faliu preindre quaucon po lo soignî.

Cein que l'ai fasâi lo mé benaise l'étai de vère lo menistre, que l'ai desâi adî dâi boune parole.

— Vâide-vo, père Samelon, vo faut pas vo z'èpouâiri ; lè, iô vo z'allâ, pè lo ciè, lè dzein l'ai sant bin, qu'on dit.

— Oh ! n'ê pas pouâire de modâ ; n'ê-iô pas fé lo Sonderbon que l'étai bin pire que tot cein. Et pu, iè coudhî baillî dau bounheu à mè duve fenne, et su tot conteint d'allâ lè retrouvâ, la Luison et la Suzon.

— Et sarant conteinte assebin de vo revêre ; vo z'amâvant tant ! que fâ lo menistre. Mâ, pôt-t'itre que vo n'ai pas sondzi à cein : Lè d'amon vo ne voliâi pas pouâi allâ avoué tote lè duve. Quemet farâ-vo ?

— Oh bin ! so repond lo bravo Samelon, l'ai a Noutron Seigneu Jésus que n'a jamais étâ mariâ : l'ai ein prêterf iena.

MARC A LOUIS.

AUX ARMES !

VOICI la scène de la pièce historique *Neuchâtel suisse*, de Philippe Godet, à laquelle M. E. T. faisait allusion samedi dernier et qui a trait à la bataille de Gingins.

Il s'agit donc, nous le rappelons, de l'enrôlement des volontaires qui, à l'appel des envoyés de Genève, se décidèrent à marcher au secours de cette ville, menacée par les troupes du comte de Savoie et leurs partisans.

C'est à l'obligeance du même correspondant, M. E. T., que nous devons la communication de cette scène.

*

La scène se passe en 1535, à Neuchâtel, devant une taverne de la rue des Chavannes.

Des tables sont dressées dans la rue. A la table sont assis le capitaine Jacques Wildermuth ; son neveu Ehrard de Nidau ; deux envoyés de Genève ; trois maîtres bourgeois de Neuchâtel. Aux autres tables, des artisans, des pêcheurs, des vigneron. Le tavernier circule de table en table. De nobles et réconfortantes paroles sont échangées entre Wildermuth et les délégués ; d'autres, plus vives, plus piquantes, non moins fières, entre les gens du peuple.

*

Chambrier. — Allons, amis et frères de Genève, faisons carousse en l'honneur de nos deux villes ! Holâ, Virago, du vin !

Un vigneron, trinquant avec les Genevois. — Il vaut bien votre vin de Genève, què, sauf respect !

Savoie, riant. — Je crois que oui ! nos deux peuples se comprendront toujours ; ils sont vaillants et jaloux de leurs droits.

Chambrier. — Ce qu'il nous faut, à nous autres Suisses et alliés des Suisses, c'est le bon accord. Hélas ! n'est-ce pas grand pitié que la religion divise les cantons et trouble leurs alliances ?

Ehrard. — Voilà Fribourg qui a rompu sa combourgeoisie avec nous.

Dadaz. — Berne nous reste, et quand on a Berne...

Un pêcheur. — On est de Berne, pardi !

Savoie. — Ça n'empêche pas que nous en venons, de Berne, et sommes bien marris de n'avoir rien obtenu, nous leur devons trop d'argent.

Ehrard. — Là git le lièvre. Ils sont las de nous secourir sans profit.

Chambrier. — Mais, nous de Neuchâtel, nous sommes prêts à vous faire service. Prenez seulement courage !

Coquillon. — Il faut, en temps de tribulation, être de meilleur cœur que jamais !

Barillier. — A nos hommes vont s'ajouter ceux des montagnes, de Valengin. Demain, au piquant du jour, vous les verrez nous rejoindre.

* Scènes de la vie suisse. Lausanne, Payot & C^e, libraires-éditeurs.

Wildermuth. — Qui veut encore s'inscrire? Allons, les enfants!

Un pêcheur. — J'en suis, moi; je n'ai jamais vu le lac de Genève. (Il se lève et s'inscrit.)

Un autre, le suivant. — Je l'ai vu et le prétends revoir, ainsi que cette belle cité genevoise, et tous ces bons enfants toujours prêts à exposer corps et biens pour maintenir la liberté.

Savoie. — Oh! les belles paroles! Vous connaissez donc notre Genève?

Le pêcheur. — J'étais de ces compagnons, qui, voici cinq ans, vous allèrent déjà porter secours avec les Bernois.

Savoie. — Certes, j'en ai souvenance!... Avec votre aide et celle de Dieu nous avons humilié le cœur des Savoyards.

Le pêcheur. — Ainsi ferons-nous encore.

Un vigneron. — J'en suis, moi, avec mon frère. Les vendanges sont faites; on peut grappiller sans nous.

Un forgeron, frappant sur la table en se levant. — Vertuchoux! J'aime mieux forger sur un râble de Savoyard que sur mon enclume! J'y vais!

*

C'était, dit M. E. T., notre ami Barbey, le grand et beau lutteur Barbey, bien connu à Cully et à Lausanne, qui faisait le rôle de forgeron. Chaque fois que de sa voix tonnante il prononçait ces fières paroles, tout dansait sur la table où il venait de frapper et un tonnerre d'applaudissements partait de l'auditoire composé de quatre à cinq mille spectateurs.

Il faudrait citer toute la scène et surtout les très beaux vers de l'intermède dits par le messager boiteux et chantés par le chœur; mais le format du *Conteur* est exigü. Je me borne à citer cette strophe du poète neuchâtelois (musique de Joseph Lauber) chantée alternativement par un chœur d'hommes et un chœur mixte :

Honneur aux alliés fidèles
De nos frères les Genevois!
Vous nous servirez de modèles
O mâles vertus d'autrefois!
Si Genève aux jours des alarmes
Devait souffrir de l'étranger,
Neuchâtel reprendrait les armes
Pour la sauver, pour la venger.

L'auteur de la pièce eût préféré que le chœur chantât les couplets de Fritz Jeanneret sur l'air connu, mais le compositeur ne put consentir à souder à sa musique si artistique un air un peu trop banal; de là cette variante dans les paroles, qui ne s'adaptent pas à l'air : *Le peuple est roi.*

COMMENT S'AMUSAIENT

NOS GRANDS-PÈRES

*Extrait du règlement de la Société
des garçons de...¹
(1835)*

ART. 1. La société est composée de tous les garçons qui en entrant dans la société ont payé une contribution de deux francs et deux pots de vin.

ART. 5. L'associé qui se marie doit 4 francs à la Société.

ART. 6. Lorsqu'un garçon ou une fille se marie, la société nomme une députation pour aller le trouver...

ART. 6. Lorsque la société aura décidé de danser, les associés qui ne voudront pas prendre part à la danse payeront 4 batz...

ART. 8. Celui qui aura une fille aux billets et qui refusera d'aller la chercher payera 4 batz.

ART. 9. Celui qui aura eu une fille aux billets et qui étant allé la chercher elle l'a refusé, aucun autre associé de la société ne pourra retourner la chercher ni danser avec elle sous peine de 5 batz d'amende.

ART. 10. Celui qui cherchera chicane ou se

¹ Un village du nord du canton.

chicanera de quelque manière que ce soit dans la société ou ailleurs payera 4 batz.

ART. 13. Tout associé qui voudra renoncer à la société payera 4 francs comptant.

ART. 14. Ceux qui casseront des verres ou des bouteilles par brutalité les payeront au double de leur valeur.

ART. 16. Tout associé qui est connu de savoir danser et qui refuse de tirer au billet payera 5 batz d'amende. H.

FRANÇAIS D'OUTRE-RHIN

UN de nos lecteurs nous communique le prospectus que voici, qui lui a été adressé par une maison allemande.

Pauvre français fédéral, te voilà «dégommé»! Les *retortes* dont il est question dans ledit prospectus sont des cornues à gaz. C'est ainsi, paraît-il, qu'on les désigne en allemand.

*

« Une vite purification de la retorte du graphite dans peu de temps, sans appareils, sans mécanisme et sans des frais continus, — c'est la méthode de moi composée, introduite par beaucoup de fabriques au gaz d'Allemagne et d'Autriche qui démontrent leur contentement par derrière de ce prospectus.

» Ma méthode surpasse toutes les autres parce qu'elle est toujours prête à l'usage et moins coûteuse que toutes les autres méthodes existantes.

» Tous les appareils et arrangements couteux tombent, les feus ne sont pas remis, les retortes ne sont ouvertes à force de coups. Gagnement de temps et innocent pour les ouvriers et les retortes. Ajoutez à cela l'épargne de la chauffage, quand on a des retortes libres de graphite parce qu'on la peut préparer complètement avec des charbons. Le temps est venu à prendre soin des retortes et pour y avoir besoin de peu de chauffage.

» Les désirs des messieurs les directeurs s'accomplissent parfaitement par ma méthode, parce que l'escousse de graphite peut être écartée dans la petite période de vingt — vingt cinq minutes.

» Cette ouvrage parce qu'elle est plus commode que toutes les autres méthodes, peut être achevé par chaque ouvrier.

» L'instruction d'une mélange pour la méthode et l'indication de la manière de s'en servir j'envoie contre remboursement de vingt francs. Je donnerai volontiers aussi en avant des renseignements.

» J'espère que la direction se souviendra de cette méthode, de si bon prix et toujours prête; en cas de nécessité j'attends votre ordre estimable. (Signature.) »

Au bas de la page du prospectus on lit cette mention : « Références par derrière ».

DANS LE MORTIER DE NOS AIEUX

EN feuilletant un *Dictionnaire botanique et pharmaceutique*, édité à Rouen en 1782 et qu'a bien voulu nous confier un de nos lecteurs, nous trouvons les définitions que voici. Si leur valeur médicinale est peut-être contestable, leur tournure est amusante. C'est, d'ailleurs, à ce seul titre que nous les reproduisons.

*

La joie du cerveau.

« CUCUPHE, ou *Bonnet piqué pour réjouir et fortifier le cerveau.* — Prenez clous de girofle, canelle, *Calamus aromaticus*, *Schœnantum*, Iris, Marjolaine, Romarin, Bêtoine, Sauge, *Stachas*, de chaque une dragme (poids des anciens Grecs équivalant à 3 gr. 2); Baies de laurier, Storax, Benjoin, Gomme *Tacamahaca*, de chaque demi-dragme; on pulvérisera grossièrement toutes ces drogues, on en répandra la poudre également dans du coton cardé, qu'on envelop-

pera de toile ou de taffetas, pour en former un bonnet; on le piquera par petits quarrés, afin que la poudre demeure en état.

Ce bonnet piqué est propre pour réjouir et fortifier le cerveau, pour l'épilepsie, la léthargie, paralysie, apoplexie; il raréfie, par ses parties subtiles, qui entrent dans les pores du crâne, la pituite trop condensée, et lui donne quelquefois cours par le nez ou par la bouche.

On peut ajouter quatre grains d'Ambre et autant de Musc aux drogues ci-dessus, pour ceux qui ne sont pas sujets aux vapeurs.

Mort à nos ennemis!

HERBE AUX POUX ou Staphisagrie (*Herba pedicularis, feu Staphisagria*) est une plante qui croît aux lieux sombres, dans les pays chauds, comme en Provence, en Languedoc, d'où la graine nous est apportée sèche.

On doit la choisir récente, bien nourrie, nette. Elle est purgative; mais on ne la donne jamais par la bouche. Son principal usage est externe, en forme de masticatoire ou de gargarisme avec du vinaigre, dans les maux de dents. Elle entre aussi dans les remèdes détersifs, pour les ulcères, les gales et la maladie pédiculaire.

On la pile seule pour la saupoudrer, ou on la mêle avec du beurre frais pour en oindre la tête. Et c'est une chose surprenante de voir comme les poux s'enfuient; les plus paresseux ne manquent jamais de rester morts.

Un convaincu. — Un apôtre de l'abstinence venait de faire, dans un de nos villages, une conférence où il avait, selon l'usage, tonné contre le maudit alcool, seul auteur de tous les maux et de toutes les misères qui affligent l'humanité. L'antienne bien connue, quoi!

A l'issue de la séance, un brave paysan, qui avait prêté la plus vive attention à l'exposé du conférencier, s'approcha de celui-ci :

— Ma foi, monsieur, y faut que je vous remercie, vous avez bien parlé. Vous avez ma foi bien raison. Dans notre pays, avec notre bon vin et notre fine lie, qu'est-ce qu'on a besoin de cette poison d'alcool!

Rideau!

Demain, dimanche, le **Théâtre** nous donne deux spectacles qui feront salle comble. En matinée, *Monte-Cristo*, 5 actes et 12 tableaux d'Alexandre Dumas. En soirée, *La Rencontre*, 4 actes de Pierre Berton et *L'Anglais tel qu'on le parle*. — Mardi 15, le grand succès du jour, *La petite chocolatière*. — Jeudi 17, pour la première fois, *La Griffe*, pièce en 5 actes de Bernstein.

Au **Kursaal**, c'est encore *La Veuve joyeuse* qui, demain dimanche, en matinée et le soir, tiendra la rampe. Dès mardi, spectacle nouveau, *Poléon*. Un faux empereur figuré par Ridon, un véritable Napoléon I^{er} interprété par Selric, un vieux brisquard incarné par Géo, une importante figuration, des ballets, du chant, du rire.

Cette désopilante opérette servira de rentrée à Mme Berthe Chantenay dans le rôle de l'impératrice Joséphine.

Au **Lumen**, cette semaine encore, le public est initié à une expérience complète d'inoculation de la terrible maladie du sommeil à un rat blanc et peut voir le sang en état normal, avec ses globules en mouvement. Puis viennent les différentes phases de la maladie avec l'état du sang correspondant aux progrès du mal, jusqu'à son anémiement complète et la mort du malade. La partie dramatique est représentée par un film de la nouvelle société du Film d'art italien et dont le sujet est « Othello », de Shakespeare, joué de façon admirable dans de superbes décors.

Au **Lux**, le spectacle n'est pas moins intéressant. On s'y presse.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.